



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
10 au 16 novembre 2018**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

- 1.1 Santé.....3**
VIH/SIDA : augmentation du nombre de séropositifs
- 1.2 Sécurité alimentaire.....4**
-Un accord de partenariat réunit la COI, la FAO et le FIDA sur la sécurité alimentaire
-Madagascar : le projet PRESAN passé au peigne fin à Rome
- 1.3 Coopération.....7**
Signature de déclaration d'intention avec la France en matière de défense
- 1.3 Politique : Election à Madagascar.....9**
L'élection présidentielle s'est bien déroulée au Madagascar (par Monsieur Abdoulaye Bathily)

II Centres d'intérêts

- 1.4 Changement climatique12**
Dialogue politique : l'UE réaffirme son soutien aux Seychelles
- 1.5 Pêche.....14**
COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT UNION EUROPEENNE-REPUBLICQUE DE MAURICE: La gestion des quotas de pêche du thon tropical dans la région Sud-ouest de l'océan Indien
- 1.6 Agroalimentaire.....18**
Rencontre de l'Agroalimentaire dans l'Océan indien/la 7eme édition s'ouvre ce vendredi à Moroni

VIH/SIDA: augmentation du nombre de séropositifs

Par **Les Nouvelles** sur 15/11/2018  

Dans son rapport 2018, l'Onusida estime à 40.000 le nombre de personnes atteintes du VIH/Sida à Madagascar. De 19.000 seulement en 2010, ce chiffre n'a cessé d'augmenter pour devenir 35.000 en 2017. Et ce, avec un effectif de 23.000 pour les hommes de plus de 15 ans, contre 13.000 seulement pour les femmes également plus de 15 ans. Les 2.000 restants concernent les enfants de moins de 14 ans.

Egalement, le nombre des personnes nouvellement infectées est en hausse. De 2.100 seulement en 2010, leur effectif s'est chiffré à 5.300 en 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 152%. Concernant le taux de mortalité, un accroissement a également été noté avec 1.300 décédés en 2010, contre 1.600 en 2017, soit une hausse de 23%.

Toutefois, il convient de préciser que la prévalence du VIH/Sida reste encore faible dans la Grande île avec un taux de 0,15%.

XVIIe colloque

L'île Maurice abritera le XVIIe colloque VIH/Sida océan Indien, du 20 au 22 novembre. Madagascar devrait y participer comme c'était le cas en novembre 2017, aux Comores, lors de l'édition précédente.

D'après les informations fournies, les travaux porteront sur le traitement, les soins et le soutien aux personnes vivant avec le VIH. 300 délégués de la Commission de l'océan Indien, de l'Organisation mondiale de la santé, du Programme des Nations unies pour le développement et de l'Union européenne seront attendus à cette rencontre.

Sera R.

10 novembre 2018

<http://ionnews.mu/un-accord-de-partenariat-reunit-la-coi-fao-et-le-fida-sur-la-securite-alimentaire-101118/>

Un accord de partenariat réunit la COI, la FAO et le FIDA sur la sécurité alimentaire



Un accord sur la sécurité alimentaire a été signé entre Hamada Madi, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), et Maria Helena Semedo, la directrice générale adjointe de la Food and Agriculture Organisation (FAO), lors d'un atelier de travail le lundi 5 novembre, à Rome, en Italie.

L'accord porte sur une coopération visant l'établissement d'un cadre stratégique de partenariat entre la COI et la FAO. L'organisme indiaocéanique a présenté les avancements du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) et les grandes étapes à venir aux équipes techniques et aux principales directions concernées de la FAO.

L'indispensable mobilisation des bailleurs et la prochaine conférence ministérielle sectorielle de la COI consacrée à la sécurité alimentaire étaient les points saillants de cette présentation. Dans cette même optique, un deuxième accord a été signé entre Hamada Madi et Cornelia Richter, la vice-présidente du Fonds international pour le développement agricole des Nations unies, le mardi 6 novembre.

Avoir une large concertation des bailleurs de fonds sera l'objectif de ces institutions lors de la prochaine conférence ministérielle de la COI consacrée à la sécurité alimentaire.

Madagascar : le projet PRESAN passé au peigne fin à Rome

Par **Moctar FICOU**



La visite de Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l’océan indien (Coi) cette semaine à Rome, dans la capitale italienne au siège de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (Fao) a servi de tribune pour échanger largement sur le Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Presan).

Le programme Presan qui a été officiellement adopté par le 31^{ème} conseil des ministres de la Coi a pour objectif principal est de contribuer activement à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l’Indianocéanie en faisant de Madagascar le « grenier de l’océan Indien » et en créant les conditions d’un développement des industries de transformation et du commerce intra-régional bénéficiant à l’ensemble des Etats de la Coi.

Une visite qui a donné lieu à la signature d’un accord de coopération entre les deux institutions pour les cinq prochaines années et établissant ainsi un cadre stratégique de collaboration.

Les succès et les défis qui attendent les deux partenaires dans la mise en œuvre du programme Presan ont ainsi été soulignés lors d’une réunion restreinte avec Maria Helena Semedo, directrice générale adjointe de la Fao, et Arni Mathiesen,

assistant directeur général de la Fao en charge des pêches et de l'aquaculture. Il a été souligné à cette occasion que la sécurité alimentaire « se situe à l'intersection de nombreuses questions stratégiques pour l'Indianocéanie, notamment l'insularité, le changement climatique, la lutte contre la pauvreté et la stabilité régionale ». Il a également été rappelé par le secrétaire général de la Coi la place considérable tenue par Madagascar dans ce programme phare, conçu pour la toute la région. De leur côté, les hauts responsables de la Fao ont mis l'accent sur le Presan en tant que réponse aux défis de l'insécurité alimentaire dans le contexte de Petits Etats insulaires en développement (Peid) et du « Samoa Pathway » auquel la Coi est partie prenante.

Dans un format élargi aux équipes techniques et aux principales directions concernées de la Fao, la Coi a présenté l'état d'avancement du Presan et des grandes étapes à venir, à commencer par l'indispensable mobilisation des bailleurs et la perspective de la prochaine conférence ministérielle sectorielle de la Coi consacrée à la sécurité alimentaire.

Rappelons que le Presan s'inscrit dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nepad. Il a été présenté à Abidjan le 6 avril 2016 au directeur général de la Fao et aux ministres africains de l'agriculture lors de la 29ème conférence Régionale de la Fao pour l'Afrique. Il s'intègre également dans le Cadre du Samoa Pathway, initiative pour la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition dans les Petits Etats insulaires en développement.

Le Presan a bénéficié de l'appui technique et financier de la Fao ainsi que du Fonds international de développement agricole (Fida) qui a permis notamment de recruter son coordonnateur dans l'attente de la nomination d'un directeur pour l'URSAN qui devrait être effective d'ici la fin de l'année 2018

Signature de déclaration d'intention avec la France en matière de défense



La lutte contre le narcotrafic est une priorité pour le gouvernement.

Une déclaration d'intention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Maurice en matière de coopération de défense a été signée le vendredi 9 novembre 2018 à Port Louis. Les signataires étaient Emmanuel Cohet, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire en République de Maurice, et Medha Gunpath, Secrétaire Permanent auprès du ministère de la Défense et de Rodrigues.

La déclaration vise à renforcer la coopération bilatérale de défense sur le plan opérationnel, en poursuivant le développement des échanges bilatéraux entre les forces respectives, dont les instructions techniques et opérationnelles délivrées par les forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI).

Les autres objectifs incluent : soutenir sur le plan structurel la formation des cadres des unités mauriciennes notamment par le biais des écoles françaises ; et renforcer le volet spécifique de la coopération sur le plan naval par la conduite d'entraînements mutuels et de formations techniques à quai et à la mer, entre bâtiments de la marine nationale française et de la garde-côte mauricienne, et le soutien à la formation des membres d'équipages et des cadres de la garde-côte nationale par le biais de l'école navale de Tica (Ecoles Nationales à Vocation Régionale-ENVR) selon les procédures en vigueur.

La déclaration vise aussi la possibilité de programmer à Maurice un exercice bilatéral d'ampleur, impliquant des unités des trois dimensions (terre, air, mer) qui pourrait se tenir au second semestre 2019. Cela tout en insistant sur le volet de la coopération navale, mettant en œuvre un état-major

franco-mauricien interarmées, et en complément de la participation mauricienne à l'exercice annuel majeur des FAZSOI au profit des pays de **la Commission de l'Océan Indien**.

La relation franco-mauricienne de défense

La région du sud-ouest de l'océan Indien est confrontée aujourd'hui à de nouveaux défis sécuritaires et face au développement de multiples menaces, les stratégies nationales de défense doivent être ajustées, et les coopérations entre Etats renforcées, notamment dans le domaine maritime.

La relation de défense entre les signataires s'est remarquablement renforcée ces dernières années, comme l'illustre la signature, le 12 mars dernier, d'un accord intergouvernemental entre les deux pays, relatif à la coopération de défense et au statut des forces.

Sur le plan opérationnel, la relation franco-mauricienne de défense s'appuie en grande partie sur l'action des FAZSOI, et vise à accroître les capacités mauriciennes dans des domaines identifiés comme la lutte contre le narcotrafic et le terrorisme.

La coopération bilatérale est également marquée par de nombreux échanges entre les unités françaises (2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, bâtiments de la marine nationale, aéronefs de l'armée de l'air) et mauriciennes (*Special Mobile Force*, garde-côte nationale, *Helicopter Police Squadron*), et notamment par des instructions dans différents domaines spécifiques comme le NEDEX (Neutralisation, Enlèvement et Destruction d'Engins Explosifs), l'aguerrissement, le TIOR (Technique d'Intervention Opérationnelle Rapprochée), le combat urbain et la visite d'un navire en mer

Les forces mauriciennes participent aussi à l'exercice annuel majeur organisé par les FAZSOI au profit de l'ensemble des pays de **la Commission de l'Océan Indien**, dont la dernière édition, nommée « Papangue 2018 », s'est déroulée à la Réunion en avril dernier.

Sur le plan structurel, la police mauricienne, et notamment la garde-côte nationale bénéficie de plusieurs cours et stages, dans les écoles françaises et dans celles du réseau des ENVR de la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense.

Les deux pays considèrent que, dans le contexte actuel de développement des enjeux de sécurité et de sûreté maritime, le développement de la coopération opérationnelle franco-mauricienne dans le domaine naval doit être érigé en priorité.

Lire aussi l' article ci-dessous :

<http://ionnews.mu/un-deuxieme-accord-dintention-en-matiere-de-defense-signe-avec-la-france-141118/>

L'élection présidentielle s'est bien déroulée au Madagascar(par Monsieur Abdoulaye Bathily)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mercredi 7 novembre, les Malgaches ont été appelés à voter pour le premier tour de l'élection présidentielle. Cette élection était attendue avec beaucoup d'espoir en ce qu'elle devait marquer une étape importante de l'évolution démocratique de Madagascar.

Les Nations Unies, à travers le Conseiller spécial du Secrétaire-général des Nations Unies pour Madagascar, Monsieur Abdoulaye Bathily, a contribué à la facilitation, en concertation avec le Haut Représentant de l'Union Africaine, Monsieur Ramtane Lamamra, l'Envoyé Spécial de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Président Joaquim Chissano, et d'autres représentants des missions diplomatiques dans le pays comme l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Union Européenne et la **Commission de l'Océan Indien** entre autres, qui a mené à la stabilisation de la situation politique engagée par les acteurs malgaches.

Au terme de ce premier tour, les conclusions du Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M) et les recommandations des missions d'observation internationales et celles des organisations de la société civile s'accordent à saluer à ce stade l'avancée démocratique que constitue ce scrutin dans l'histoire de Madagascar et, à certains égards, d'autres pays.

En effet, l'élection s'est déroulée dans le calme sur toute l'étendue du territoire. Les citoyens ont participé activement pour démontrer leur volonté d'accomplir leur devoir citoyen.

Les institutions chargées de scrutin (la Commission électorale nationale indépendante – CENI, la Haute cour constitutionnelle – HCC, et le Gouvernement) ont joué avant et pendant le jour de vote chacune son rôle, avec responsabilité et détermination, telles que définies par les textes en la matière. Les candidats, malgré quelques divergences initiales d'appréciation sur l'opportunité du scrutin, ont fini tous par se conformer aux impératifs du suffrage populaire, ce qui a donné à cette élection un caractère largement inclusif.

Les acteurs politiques et la société civile malgache ont fait preuve de dépassement et de volonté pour tourner la page des différentes crises qui ont entravé le développement du pays.

Depuis mercredi 7 novembre au soir, la CENI s'attèle à recueillir les résultats en vue de leur publication provisoire au plus tard le 20 novembre selon les termes de son mandat. Ensuite, elle les transmettra à la HCC qui est habilitée à proclamer les résultats officiels.

Le Conseiller spécial du SG de l'ONU salue tous les acteurs malgaches pour l'évolution positive de la situation à Madagascar telle que démontrée par le scrutin. A l'instar de tous les partenaires internationaux, le Conseiller spécial et l'Equipe-pays des Nations Unies, dirigée par la Coordinatrice résidente, Madame Violette Kakyomya, appellent les candidats et leurs partisans à tout mettre en œuvre pour préserver les acquis démocratiques enregistrés tout au long de ce processus électoral qui a conduit au premier tour.

Il appelle notamment les candidats à se conformer aux voies appropriées pour tout recours et à respecter le verdict des urnes tel que proclamé par la

CENI et la HCC.

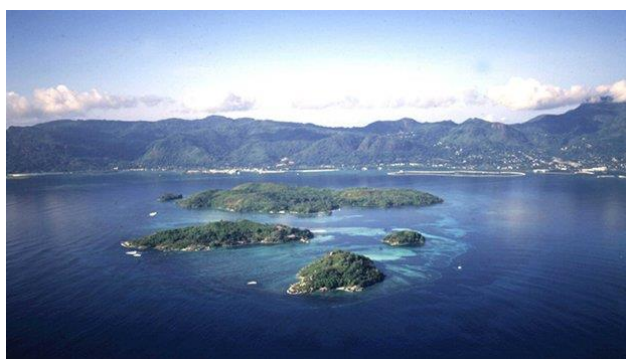
Le Conseiller spécial est convaincu que les leaders et les citoyens malgaches sauront à l'avenir apporter, de manière consensuelle, les améliorations nécessaires au système électoral pour la consolidation de la démocratie à Madagascar. Ce faisant, ils ouvriront la voie à une ère nouvelle pour le développement durable et la paix à Madagascar.

Antananarivo, le 10 novembre 2018

Monsieur Abdoulaye Bathily

Conseiller spécial du Secrétaire-général des Nations pour Madagascar

Dialogue politique : l'UE réaffirme son soutien aux Seychelles



Lors de la conférence annuelle qui s'est tenue aux Seychelles, l'Union européenne a annoncé les projets futurs à réaliser en partenariat avec l'archipel, entre autres l'adaptation au changement climatique.

Le **dialogue politique** relève de l'article 8 de l'accord de Cotonou signé entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'UE en 2000, rappelle le site *Seychelles News Agency*.

Relation précieuse entre l'UE et les Seychelles

En marge du sixième **dialogue politique** tenu aux **Seychelles** du 7 au 9 novembre, l'ambassadrice de l'Union européenne, **Marjaana Sall**, a déclaré que l'archipel est un partenaire important et précieux de l'**UE** dans une région stratégique. "*L'UE soutient les Seychelles*", a-t-elle affirmé en précisant que plusieurs défis sont à relever pour les prochaines années. L'objectif de cette relation précieuse était de "*promouvoir les intérêts communs*", a-t-elle informé. Marjaana Sall a notamment cité la volonté "*d'appuyer la paix et la stabilité dans la région et l'importance d'agir ensemble au niveau international en tant que partenaires du multilatéralisme*".

Plusieurs domaines évoqués

L'**Union européenne** est déterminée à continuer de collaborer étroitement avec les **Seychelles** dans les domaines de la sécurité maritime, de l'**économie bleue**, du changement climatique et de l'intégration régionale, a affirmé **Marjaana Sall** lors de son allocution. L'UE a également réaffirmé un soutien pour les besoins spécifiques des petits Etats insulaires en dévelop-

pement (SIDS). La menace posée par le changement climatique a été particulièrement évoquée. A ce titre, Marjaana Sall a rappelé que l'UE est déjà un partenaire solide des Seychelles pour l'adaptation au changement climatique. L'un des éléments clés du programme (à hauteur de 3 millions d'euros) est la prévention des inondations sur l'île de La Digue. L'UE a également financé un site d'enfouissement de déchets solides à Providence.

Partenaires commerciaux

L'UE reste le premier partenaire commercial des **Seychelles** et son principal marché d'exportation. Un accord de partenariat économique permet d'ailleurs aux Seychelles d'exporter sans quotas et hors taxe sur le marché européen 500 millions de produits. Sur le plan commercial, les deux parties ont convenu l'instauration d'un environnement d'investissement sain et des entreprises stable et transparent. Le but étant d'attirer les investisseurs internationaux.

Au terme du dialogue, **Marjaana Sall** a déclaré que les relations entre l'UE et les **Seychelles** n'étaient plus "*entre donneur et bénéficiaire, mais que nous travaillions ensemble en tant que partenaires et que cela avait été significatif dans le domaine de la gouvernance des océans*".

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT UNION EUROPEENNE- REPUBLIQUE DE MAURICE: La gestion des quotas de pêche du thon tropical dans la région Sud-ouest de l'océan Indien

L'Honorable M. Vishnu Lutchmeenaraidoo a déclaré:

« Notre dialogue avec l'Union européenne (l'UE) portant sur l'importance de la durabilité des espèces thonières et la mise en place de mesures de «surveillance et de conformité» des pêches, afin d'assurer l'approvisionnement pérenne et prévisible de nos usines de transformation en thonidés a été fructueux à plus d'un titre. Nous pouvons nous en féliciter. Je tiens à remercier S.E Monsieur. Joao Aguiar MACHADO, le Directeur-Général de la DG MARE de la Commission européenne, qui a été très sensible à l'urgence de ce dossier pour notre filière de transformation. Je ne saurai passer sous silence le rôle joué par SE Madame Marjaana Sall, Ambassadrice de l'UE, dans la coordination de nos visites de travail à Bruxelles.

*Je tiens à souligner que les navires de l'UE opèrent dans nos eaux dans le cadre de l'accord de pêche entre Maurice et l'UE qui prévoit le strict respect des principes de durabilité des ressources halieutiques et de bonne gouvernance sur la pêche, tout en répondant aux attentes en matière de rentabilité de chacune des deux parties. Aussi, je me réjouis de la mise en place, conformément à la demande de Maurice, d'une **plateforme de concertation** qui permettra des échanges structurés et réguliers entre nos opérateurs, dont le partage des données sur la progression de l'utilisation du quota d'albacore par les navires de l'UE. Ces données permettront à nos usines de mieux planifier leurs productions et ainsi mieux assurer la viabilité de cette filière qui emploie plus de 10,000 personnes.*

Notre dialogue à haut niveau a pris appui sur les excellentes relations bilatérales entre Maurice et l'UE, l'un de nos principaux partenaires de développement. Les liens tissés entre Maurice et l'UE dans le domaine de la pêche, comme tant dans d'autres, témoignent de la profondeur et la richesse de ces relations que nous avons bâties au fil des décennies. Nous partageons, telle est ma conviction, l'ambition commune de les élever encore plus haut à tous niveaux tant dans le cadre de l'Accord ACP-UE de Partenariat de Cotonou que l'accord qui lui succédera en 2020, et dont l'élaboration est en cours ».

S.E Mme Marjaana Sall, Ambassadrice de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, a commenté les résultats obtenus entre les opérateurs du secteur de la pêche thonière de la région: *' L'Union européenne s'est mobilisée afin de répondre favorablement à la requête des industries de transformation de la région au sujet d'approvisionnement en thon. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le ministre des Affaires étrangères pour instaurer un dialogue fructueux prenant en compte les intérêts de chacun. Je salue les premiers résultats tangibles de ce dialogue et réaffirme la détermination de l'Union européenne de promouvoir une bonne gouvernance économique des pêches avec participation de tous les acteurs de la filière. '*

Le système de gestion des captures (ou quotas) de pêche concernant les thons tropicaux de l'océan indien nécessite une collaboration active entre les flottes de bateaux de pêche et les industries de transformations qui ciblent le marché européen.

La réduction potentielle des opportunités de pêche suite aux décisions récentes de gestion prises au niveau régional, notamment au niveau de la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI), risque de fragiliser un secteur dont la plus-value économique repose sur des volumes de produits traités et un approvisionnement stable et prévisible en thon.

Réceptive aux soucis exprimés par le secteur, à la demande des autorités de tutelle de Maurice et du secteur privé mauricien et suite aux entretiens de haut niveau à Bruxelles qu'a eus l'Honorable Lutchmeenaraidoo, ministre

des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et du Commerce International de Maurice, l'Union européenne s'est engagée à organiser des rencontres entre les flottes thonières européennes et les industries de transformation de l'Océan Indien (Madagascar, Maurice et Seychelles) afin de discuter les questions d'approvisionnement en thons tropicaux, tout en assurant la conservation à long terme des espèces.

Une première réunion a eu lieu à Bruxelles le 22 août dans les locaux de la Direction Générale des Affaires Maritimes et Pêches (DG MARE,) suivie d'une seconde, aussi à Bruxelles, le 19 octobre dernier, ouverte officiellement par le ministre Lutchmeenaraidoo.

Les deux réunions, co-animées par le gouvernement de Maurice et la Commission européenne, ont rassemblé une vingtaine de représentants des flottes thonières européennes et des industries de transformation de Maurice, Seychelles et Madagascar, en présence des Ambassadeurs des pays concernés et de représentants des ministères concernés de la pêche et du commerce.

Ces deux réunions, qui ont permis un dialogue transparent et constructif entre les différents acteurs concernés, ont dégagé les convergences suivantes :

- Création d'une plateforme permanente de concertation, réunissant tous les acteurs de la filière, qui facilitera les échanges entre acteurs de l'industrie (flotte et transformation), et aussi au niveau politique, entre les gouvernements des pays concernés.
- Partage de l'UE d'informations relatives à l'utilisation mensuelle des quotas européens de thon albacore. De son côté, l'industrie de transformation explorera la possibilité d'informer l'UE sur ses besoins en termes de longes de thon. Ces échanges permettront une meilleure prévisibilité dans l'approvisionnement et une meilleure planification.
- La possibilité d'organiser des réunions quadrilatérales entre l'UE et les gouvernements des pays concernés en marge des réunions de concertation afin de dégager des positions communes dans les discussions au sein de la CTOI sera explorée dans les mois à venir

A terme, toute la filière pêche repose sur une gestion durable et soutenable des stocks de thons tropicaux et la viabilité économique de tous les acteurs, dont les flottes externes de pêche de l'Union européenne et les industries de transformation, en vue de générer à terme des revenus, des emplois et créer de la valeur ajoutée locale. C'est ce message que tous les acteurs, institutionnels, publics ou privés, membres de la plateforme, ont voulu faire passer.

Le Gouvernement de Maurice a proposé d'organiser la prochaine réunion de cette plateforme en janvier prochain.

Au-delà des progrès importants réalisés dans ce dossier, l'accord intervenu entre Maurice et l'UE met en exergue les relations étroites qui les lient depuis plus de 50 ans. Cette relation comprend à la fois un dialogue politique structuré, reposant sur des valeurs communes, des liens commerciaux forts, un accord de pêche et une coopération technique et financière en appui aux politiques de développement de Maurice. Elle implique un partenariat constant et une volonté commune d'explorer ensemble les nouveaux axes de partenariat dans les domaines de la technologie numérique, l'énergie renouvelable, l'économie océanique et la santé, auxquels s'ajoutent les enjeux transversaux tels la compétitivité; l'innovation et la R&D; la formation ainsi que les nouveaux mécanismes de financement de l'UE.

16 novembre 2018

<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/rencontre-de-l%E2%80%99agroalimentaire-dans-loc%C3%A9an-indien/-la-7e->

Rencontre de l'Agroalimentaire dans l'Océan indien / La 7e édition s'ouvre ce vendredi à Moroni

🕒 16/11/2018



[Ibnou Mohamed](#)



La 7e édition de la rencontre des Agroalimentaires de l'Océan indien s'ouvre ce vendredi à Moroni. Cette rencontre du réseau QualiREG va se dérouler du 16 au 21 novembre prochain. Hier jeudi, les organisateurs ont tenu une conférence de presse pour annoncer l'événement.

Chaque année, le réseau QualiREG organise les Rencontres de l'Agroalimentaire en Océan Indien. C'est une occasion unique d'échanger entre chercheurs, techniciens et professionnels sur les enjeux du secteur agroalimentaire, de découvrir les projets de recherche en cours ou à venir. Il s'agit également de promouvoir les innovations et les savoir-faire présents dans la région de l'Océan Indien, ou encore d'établir de nouvelles collaborations. « Pour cette 7e édition, nous allons découvrir les savoir-faire et richesses de cet archipel de l'Océan Indien », explique Vincent Porphyre, coordinateur régional du réseau de la Réunion.

QualiREG est un réseau scientifique et technique d'acteurs de l'agroalimentaire dans l'Océan Indien. Actif depuis 2010, il vise à améliorer et à valoriser la qualité des aliments de la région et regroupe aujourd'hui près de 50 membres à la Réunion, Madagascar, Maurice (et Rodrigues), aux Comores, aux Seychelles et en Afrique du Sud. Fort d'une grande diversité de partenaires, le réseau QualiREG poursuit plusieurs objectifs dans une perspective d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement économique des pays de l'Océan Indien. Et parmi ces missions, l'amélioration des produits agroalimentaires mais aussi la valorisation de la biodiversité pour la santé et le bien-être.

Agir en faveur de la sûreté sanitaire des aliments de l'Océan Indien, appuyer les filières par la labellisation et les dynamiques collectives et soutenir les entreprises via la promotion d'innovations figurent également sur le programme. « Cette 7e Rencontre de l'Agroalimentaire en Océan Indien ne pourrait voir le jour sans l'implication de l'équipe d'animation du réseau QualiREG et du Comité local d'organisation », annonce Sarah Detournay - Cirad Réunion qui ajoute que « cet événement est le fruit d'une collaboration entre le Cirad à La Réunion, la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université des Comores, l'INRAPE, l'Herbier des Comores, la Fédération Comorienne des Consommateurs et l'Alliance française des Comores ».

Plusieurs partenaires (plus de 10) dont l'Union Européenne soutiennent ce réseau QualiREG à travers le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Ce dernier vise à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne. Pour la période 2014-2020, le programme INTERREG-V dans l'Océan indien disposera d'un budget de 63,2 millions € du FEDER.

Ibnou M. Abdou